

# vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 48 – Octobre 2020

La Mairie vous accueille :

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h**

**Le samedi 3 et le 17 Octobre 9h à 12h**

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49

[contact@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:contact@saint-augustin-des-bois.fr)

[www.saint-augustin-des-bois.fr](http://www.saint-augustin-des-bois.fr)

 [Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

 <https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,  
Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

**En cas d'urgence :** composez le 17

## SERVICES

**Collecte des ordures ménagères :**

Syctom du Loire Béconnais,

Tél : 02.41.77.49.26

**Accueil périscolaire :**

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tel : 02.41. 77.08.45 / 07.57.41.86.07

[enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr)

**Bibliothèque intercommunale :**

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

**Accueil de Loisirs associatif « Le bois enchanté »**

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : [leboisenchante@csi-latelier.fr](mailto:leboisenchante@csi-latelier.fr)

**Ordures ménagères :** Jours de collecte : les mercredis 14 et 28 Octobre

**Locations du centre polyvalent pour les soirées privées :**

En raison du contexte sanitaire actuel, les locations pour les soirées privées sont suspendues jusqu'à fin 2020 pour l'instant.

## VIVECO : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Sandrine Vieillard, exploitante du Vivéco de Saint-Augustin-des-Bois depuis 4 ans passera la main début octobre à ses successeurs, Laëtitia et David Tougourdeau.

**A PARTIR DU 08 OCTOBRE 2020**

Vivéco



*Vivéco près de chez vous !*

**CHANGEMENT  
DE PROPRIÉTAIRE**

**TOMBOLA**  
à gagner  
6 paniers garnis

**LAETITIA et DAVID**  
sont heureux de vous accueillir  
dans leur nouveau commerce  
4, rue de Saint Georges  
49170 SAINT AUGUSTIN DES BOIS  
Tél. 02 41 77 05 77

## HEURES D'OUVERTURE

Mardi au Samedi  
8h30 - 12h45  
15h30 - 19h00

Dimanche  
et jours fériés  
9h00 - 12h30

Fermé le Lundi  
et Dimanche  
après-midi

**Boucherie - Charcuterie - Fruits & légumes**

**Crèmerie - Surgelés - Produits Bio et locaux**

**Dépôt de pain - Française des jeux - Gaz**

## TOMBOLA

*Jeu sans obligation d'achat  
Tirage le 18/10/2020*

Nom .....

Adresse .....

Tél. : .....

## VIE MUNICIPALE

### SÉCURISATION DE LA RD15

Du 12 au 15 Octobre, la RD15 entre Saint Germain des Près et l'échangeur de l'autoroute sera en travaux de sécurisation.

Une déviation de 20h00 à 6h00 par Saint-Georges-sur-Loire et Saint-Augustin-des-Bois sera effective pour rejoindre l'autoroute.

### BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AUGUSTIN DES BOIS

La bibliothèque est ouverte 2 fois par semaine. Elle peut recevoir jusqu'à 7 personnes en même temps.

Les enfants sont accueillis accompagnés de leur parents masqués.

Les usagers peuvent faire le dépôt des livres à l'entrée.

⇒ **Toutes les précautions sanitaires sont bien respectées.**

Si vous souhaitez des livres en particulier qui sont disponibles sur le réseau des bibliothèques, vous avez la possibilité de les réserver et de les faire venir.

L'adhésion à la bibliothèque vous permet d'emprunter et rapporter des livres dans toutes les bibliothèques du réseau Ouest-Anjou.

**Bibliothèque de Saint-Augustin-des-Bois  
Place du Cèdre - MCL**

**Mercredi 17h00 à 18h30 / Samedi 10h30 à 12h00**

<http://www.bibliotheques-ouest-anjou.net/>

### BRÛLAGE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des végétaux à l'air libre, y compris en incinérateur de jardin, est interdit en tout temps, tout lieu, toutes circonstances et est passible d'une amende de 450 €. (Circulaire ministérielle du 18/11/2011). Cette interdiction vaut pour les particuliers, les établissements publics et les entreprises du paysage. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent engager votre responsabilité, pour nuisances olfactives.

De même, le dépôt sauvage de déchets est strictement interdit, et sanctionnable.

Les déchets verts sont une richesse à valoriser dans votre jardin si vous pouvez les broyer. Les gros volumes sont destinés à la déchetterie. Des dérogations peuvent-être autorisées sous certaines conditions, notamment pour les professionnels.

### PORTRAIT D'UN AGENT MUNICIPAL

#### Nathalie Favé - Directrice des Services

Nathalie a pris ses fonctions en Janvier 2017 au sein de la commune.

Née à Paris, elle est néanmoins d'origine bretonne et a vécu de nombreuses années en Sarthe avant d'arriver dans la région il y a maintenant 5 ans.

Nathalie travaille dans la fonction publique depuis 20 ans.

C'est sa contribution à la mise en œuvre des projets de la municipalité, la diversité des missions ainsi que la collaboration avec les équipes qui la motivent.

Nathalie est une épicurienne, elle aime cuisiner et déguster de bons repas. Ses plats préférés sont nombreux, mais elle a une préférence pour le steak frites sauce roquefort ou encore les St Jacques au chorizo.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochains conseils municipaux :  
**Lundis 19 Octobre et 30 novembre à 20h30 au centre polyvalent, ouvert au public**

Retour sur le conseil municipal du 31 Août 2020 :

- CCVHA : Conclusion d'une convention pour le balayage des voiries et le groupement de commandes pour la vérification de la qualité de l'air intérieur et l'exposition au radon dans les bâtiments.
- CCVHA : Signature de la charte pour l'entretien des dépendances de la voirie et des sentiers. Cette charte a pour objectif de déployer les bonnes pratiques pour l'entretien des équipements de la collectivité et réduire l'impact sur l'environnement et les personnes (consultable sur le site internet de la mairie).
- CCVHA : Publication du rapport d'activité 2019 (consultable sur le site internet de la mairie).
- Renouvellement adhésion à la mission de Conseil en Energie avec le SIEML d'une durée de 3 ans. La mission de Conseil en Energie consiste à un accompagnement au service de la collectivité dans le cadre de la rénovation énergétique de son patrimoine et de la maîtrise de ses consommations d'eau et d'énergie.  
Les actions du Conseiller en énergie peut couvrir :
  - ⇒ La réalisation ou mise à jour d'un inventaire du patrimoine pour réaliser un bilan énergétique
  - ⇒ Le suivi des consommations et dépenses énergétiques
  - ⇒ L'élaboration d'un programme d'actions pour une meilleure gestion et une diminution des consommations et des dépenses énergétiques
  - ⇒ L'accompagnement de la collectivité sur l'ensemble des projets énergétiques (rénovation, construction)
  - ⇒ La sensibilisation et la formation des équipes communales
  - ⇒ La cotisation annuelle fixée à 0,50 € par habitant, soit 623,00 € pour la commune de Saint-Augustin-des-Bois (1 246 habitants)



100 ANS MADAME DEVY



Saint Augustin est heureux et fier de souhaiter son 100ème anniversaire à Anne Devy qui était le 23 septembre.

Arrivée à Saint-Augustin après son mariage avec Henry Devy, elle s'est vite intégrée en travaillant à la boulangerie familiale. Les jeunes époux développent le café attenant et organisent des mariages. La famille s'agrandit avec la naissance de leur fils Alain.

Après le décès prématuré d'Henry, Anne prend sur ses seules épaules le développement de l'affaire familiale « L'orée des Bois », rejointe plus tard par son fils Alain et sa belle-fille Andrée.

Tout l'année, il y avait une activité intense à l'Orée des Bois, qui à côté du restaurant routier, s'était spécialisé dans les fêtes familiales et événements professionnels.

Chaque jour elle était derrière ses fourneaux et la satisfaction des clients étaient pour elle primordiale.

Qui ne se souvient pas de la fameuse omelette norvégienne, ou du succulent brochet au beurre blanc ?

Par l'Orée des Bois, Saint-Augustin était connu bien au delà du département, mais Madame Devy est toujours restée attentive à la vie du village et offrait à chaque fois son aide.

Elle prend une retraite bien méritée à 90 ans pour mieux profiter de sa famille.

Et grâce à elle et à son « Orée des Bois » nous partageons de merveilleux souvenirs de moments heureux.

Bon anniversaire !

ACCUEIL DE LOISIRS LE BOIS ENCHANTÉ

Les inscriptions des vacances d'automne et des mercredis de novembre à décembre 2020 sont ouvertes sur votre espace famille Inoé.

Pour les vacances d'automne vous avez jusqu'au 8 octobre pour vous inscrire via votre espace famille.

<https://latelier.centres-sociaux.fr/>

Rubrique Espace famille

Rappel de l'organisation de l'accueil :

- Ouverture de 8h à 18h
- Le port du masque pour les encadrants est obligatoire à l'intérieur comme à l'extérieur
- Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans à l'intérieur comme à l'extérieur
- Le port du masque n'est pas obligatoire quand il est incompatible avec l'activité menée (repas, activités sportives, etc...)
- S'il y a des sorties, elles seront uniquement sur la commune d'accueil

Infos/réservation : 02.41.39.17.11



CSI JEUNESSE

Des animations sont prévues à Saint-Augustin-des-Bois et dans les communes partenaires du CSI. Le programme est en cours de finalisation mais les dates prévues à ce jour sur la commune seraient les 19, 23, 26 et 27 octobre.

Retrouvez en octobre le programme des animations jeunesse pour les vacances d'automne sur le site

<https://latelier.centres-sociaux.fr/>

ou auprès du CSI 02.41.39.17.11



CHEZ L'VIE LA JOIE

Tous les jours du 28 septembre au 7 octobre, vous trouverez un dépôt de pain et journaux et ensuite tous les lundis (jour de fermeture hebdomadaire du Vivéco).

Ouverture du service de restauration le midi, du **lundi au vendredi**, dès le 28 septembre !

**Menu à 12,50 €.** Fait maison : choix entre 2 entrées / plat du jour / et entre 2 desserts.

Pour encore mieux vous accueillir, n'hésitez pas à réserver au **02 41.09.24.82**



**À Saint Augustin**

**LIVRES EN FÊTES**

**Dimanche 4 octobre 2020 à Saint-Augustin-des-Bois : Centre polyvalent**

**15 h et 17 h : spectacle "Pas un Poisson dans un bocal" par la Cie Syllabe**

En raison de la situation sanitaire actuelle, les équipes du réseau des bibliothèques et de L'Echappée Belle ont préféré annuler l'après-midi d'ateliers et jeux initialement prévu à partir de 15h. Afin de pouvoir quand même proposer un temps d'émotions dans le thème aquatique, le spectacle "Pas un Poisson dans un bocal" sera maintenu, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. Deux séances seront proposées, une première à 15 h et une autre à 17 h (réservation obligatoire).

Pour suivre les péripéties du poisson bleu, il va falloir d'abord entrer dans les vagues, se laisser balancer au gré des flots... Et puis tout doucement se laisser emmener dans les profondeurs de la mer. Là, juste pour un instant doux, poétique, presque en apnée, vous y croiserez la pluie, les méduses et un baigneur clownesque.



**Tarifs unique : 4 €**  
**Réservation Obligatoire**  
**au 02 14 39 14 84**

ou [reservation@lechappeebelle.org](mailto:reservation@lechappeebelle.org)

**SAINT'O SOLIDARITÉ**

Collecte pour les sans-abris d'Angers. L'association Saint'O Solidarité organise une collecte de produits d'hygiène, et d'aliments non périssables pour les personnes sans abri, migrants, sans domicile, et des personnes en grande précarité. La collecte initialement prévue en septembre sera réalisée devant la supérette, le **samedi 10 et le dimanche 11 octobre de 10h00 à 12h00**. Nous serons également ravis de parler avec vous de nos actions. Nous comptons sur votre générosité !

**À proximité de Saint-Augustin-des-Bois**

CINEVILLAGES (Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Martin-du-Fouilloux, la Possonnière) vous proposent pour le mois d'octobre son dernier programme. [www.cinevillages49.fr](http://www.cinevillages49.fr)  
**Masque obligatoire pour les plus de 11 ans et respect d'une distance d'un siège entre les personnes ou groupes (10 personnes maximum).**

CineVillages		OCTOBRE 2020		TARIF 5€ Réduit 4€ (Adhérents, CÉZAM, Étudiants, de 16 ans)
Site internet : <a href="http://cinevillages49.fr">cinevillages49.fr</a>				
ven. 09	<b>BELLE-FILLE</b> Salle le Ponton - La Possonnière	20h30	COMÉDIE 10/11	
mer. 14	Soirées à thème <b>NEVER RARELY SOMETIMES ALWAYS</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	20h30	DRAME 13/12	
jeu. 15	<b>LA MATERNITÉ</b> 44 la place 2 séances séparées - la 1 <sup>ère</sup> gratuite	20h30	COMÉDIE, DRAME 10/11	
ven. 16	<b>VOIR LE JOUR</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	20h30	COMÉDIE, DRAME 10/11	
	<b>ÉNORME</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	20h30	COMÉDIE 13/11	
sam. 17	<b>THE CLIMB</b> Salle St Louis - Saint-Georges-sur-Loire	18h00	DRAME, COMÉDIE 10/11	
sam. 17	<b>TENET</b> Salle St Louis - Saint-Georges-sur-Loire	20h30	ACTION, SF 16/13	
mer. 21	<b>YAKARI</b> Salle St Louis - Saint-Georges-sur-Loire	15h00	ANIMATION 6 ANS 10/11	
jeu. 22	<b>BIGFOOT FAMILY</b> Salle le Ponton - La Possonnière	15h00	ANIMATION 6 ANS 10/11	
jeu. 22	<b>PETIT PAYS</b> Salle le Ponton - La Possonnière	20h30	DRAME 10/11	
ven. 23	<b>LE BONHEUR DES UNS...</b> Salle le Ponton - La Possonnière	20h30	COMÉDIE 10/11	
dim. 25	<b>ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	15h00	COMÉDIE, ROMANCE 10/11	
mer. 28	<b>DREAMS</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	15h00	ANIMATION, FAMILLE 6 ANS 10/11	
jeu. 29	<b>POLICE</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	20h30	THRILLER, DRAME 10/11	
ven. 30	<b>MON COUSIN</b> Salle Barbara - Saint-Martin-du-Fouilloux	20h30	COMÉDIE 10/11	
sam. 31	<b>J'IRAI MOURIR DANS LES CARPATES</b> Salle St Louis - Saint-Georges-sur-Loire	18h00	COMÉDIE, THRILLER 10/11	
sam. 31	<b>EFFACER L'HISTORIQUE</b> Salle St Louis - Saint-Georges-sur-Loire	20h30	COMÉDIE, DRAME 10/11	

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 Octobre 2020** par mail à [communication@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:communication@saint-augustin-des-bois.fr) ou à l'accueil de la mairie.



**Ne pas jeter sur la voie publique**